

Sommaire

1 - Refuser le travail des enfants

2 - Etre soucieux du bien-être de ses employés

3 - Prévenir les consommateurs en cas de danger lié aux produits

6 - S'engager pour l'environnement

5 - S'opposer à toute pratique de corruption

4 - Refuser toute forme de discrimination



1- Refuser le travail des enfants



Nous veillons à ce que nos fournisseurs interdisent strictement le recours au travail des enfants, quel que soit l'endroit où ils sont établis.

Nous nous engageons à ne recourir à aucune forme d'exploitation des enfants dans le cadre de nos activités, directement ou indirectement. Nous n'employons aucune personne n'ayant pas atteint l'âge légal minimum fixé par la législation locale.

Nous procédons à des vérifications strictes et régulières de l'éligibilité au travail, préalablement à l'embauche, conformément aux prescriptions légales internationales et locales.

2 - Etre soucieux du bien-être de ses employés



Nous veillons à l'épanouissement de chacun en garantissant le respect de la liberté d'expression et de la vie privée.

Nous nous engageons à offrir à chaque collaborateur un environnement de travail sûr, dans lequel les risques professionnels sont maîtrisés, notamment grâce à la responsabilisation de chacun en matière de santé et de sécurité.

Chaque membre du personnel contribue à instaurer un climat de confiance et de coopération fondé sur le respect mutuel. Aucun comportement discriminatoire, offensant ou dévalorisant ne peut être toléré.

3 - Prévenir les consommateurs en cas de danger lié à un produit



Nous garantissons la sécurité et la qualité de nos produits à travers les dispositifs suivants :

- Une connaissance approfondie de nos fournisseurs, fondée sur des questionnaires, des audits et des visites ;
- Une veille réglementaire continue sur nos produits ainsi que sur les risques émergents, afin d'assurer la protection des consommateurs et de traiter de manière responsable les risques identifiés ;
- Une politique de certification qualité garantissant que notre système de management de la qualité est conforme aux exigences des référentiels applicables.

4 - Refuser toute forme de discrimination



Flam'Up s'engage à garantir un environnement de travail inclusif, respectueux et exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination. L'entreprise veille à l'égalité des chances en matière de recrutement, de formation et d'évolution professionnelle.

Chaque collaborateur doit adopter un comportement respectueux et conforme aux valeurs de l'entreprise. Tout manquement à ces principes pourra faire l'objet de mesures appropriées.

Flam'Up encourage la remontée de tout comportement inapproprié et garantit la confidentialité des signalements ainsi que la protection des personnes concernées.

5 - S'opposer à toute pratique de corruption



Flam'Up s'engage à s'opposer à toute pratique de corruption, sous quelque forme que ce soit. L'entreprise refuse toute situation pouvant créer un conflit d'intérêts ou compromettre son intégrité.

Chaque collaborateur est tenu de refuser et de signaler toute sollicitation ou tentative de corruption dont il pourrait avoir connaissance. Flam'Up veille à protéger ses salariés contre toute forme de pression ou de représailles liée à un tel signalement.

6 - S'engager pour l'environnement



Flam'Up s'engage également à intégrer les enjeux environnementaux dans ses décisions stratégiques et opérationnelles. L'entreprise encourage l'innovation et la recherche de solutions plus respectueuses de l'environnement, notamment dans ses processus, ses achats et ses partenariats.

Elle veille à se conformer aux réglementations environnementales en vigueur et à anticiper les évolutions afin de renforcer en permanence ses pratiques. Chaque collaborateur est encouragé à adopter des comportements écoresponsables au quotidien.

Flam'Up favorise par ailleurs la collaboration avec des partenaires partageant les mêmes exigences environnementales, afin de contribuer collectivement à une démarche durable.